

E 2200 Rom 1/1907. XXI. 1

*Der Bundespräsident und Vorsteher des Politischen Departementes, L. Forrer,
an den schweizerischen Gesandten in Rom, J. B. Pioda¹*

S

Berne, 20 novembre 1906

La chambre zuricoise de commerce et, par son entremise, la bourse aux blés de Zurich nous ont adressé récemment un mémoire où elles attirent notre attention sur l'exploitation défectueuse des chemins de fer italiens et sur les conséquences qui en résultent pour le trafic général de la Suisse avec Gênes et en particulier pour son approvisionnement en blé par ce port. Dans une conférence qui a eu lieu à Berne le 12 courant et à laquelle, outre les deux requérantes susmentionnées et les départements intéressés, prirent part aussi des représentants des chemins de fer fédéraux et du chemin de fer du Gothard, il a été constaté que le trafic avec Gênes souffre en effet énormément des défauts² que présente l'exploitation des chemins de fer italiens, telles que matériel insuffisant pour le transport des marchandises et notamment pour le transport du blé, matériel de traction insuffisant, personnel insuffisant pour le service des chemins de fer et le

1. *Dieses Schreiben ist in der Bundesratssitzung vom gleichen Tag beschlossen worden (E 1004 1/226). Pioda richtete das Schreiben des Bundesrates als Note an das italienische Aussenministerium, ersetzte aber die in ultimativem Ton gehaltenen Formulierungen durch diplomatische (E 2200 Rom 1/1907. XXI. 1).*

2. *Pioda ersetzte défauts durch les inconvénients produits par l'exploitation.*



service des douanes, conditions fâcheuses d'exploitation dans le port de Gênes; le transport en Suisse surtout des masses de blé déjà considérables accumulées à Gênes est si insuffisant que si les autorités italiennes n'interviennent pas énergiquement³ pour remédier à cet état de choses, l'approvisionnement de la Suisse en blé par Gênes donnera lieu à des craintes sérieuses. Depuis longtemps déjà, le chemin de fer du Gothard a affecté à ce transport du blé 325 wagons, qui, depuis le 15 septembre 1906, soit en 55 jours environ, n'ont fait en moyenne que 3,3 fois le voyage de Gênes en Suisse et retour; chaque voyage aller et retour a ainsi duré environ 17 jours, ce qui, vu la distance, qui n'est pas très grande, représente une utilisation tout à fait insuffisante de ce matériel roulant. Et comme le déchargement des wagons, de même que le transport des wagons pleins et vides sur les lignes suisses s'est accompli de la manière réglementaire, la majeure partie de cette longue durée concerne les chemins de fer d'Etat italiens et le port de Gênes. L'association suisse des wagons est disposée de son côté à fournir chaque jour pour le trafic avec Gênes 50 wagons et plus, pourvu que l'administration des chemins de fer d'Etat italiens donne la garantie, d'une part que ces wagons seront exclusivement utilisés pour le trafic entre Gênes et la Suisse et de préférence pour le transport du blé, et d'autre part que le transport des wagons vides et chargés sur les chemins de fer italiens, de même que les opérations de chargement à Gênes, seront accélérés de manière à assurer l'utilisation rationnelle de ce matériel. En outre, l'administration italienne des chemins de fer et des douanes devra⁴ faire en sorte qu'aux stations de douane frontière il y ait un personnel suffisant et convenablement instruit aussi bien pour les opérations préliminaires de l'acquittement des droits que pour l'acquittement des droits lui-même. Suivant une communication du chemin de fer du Gothard qui nous est parvenue le 9/12 novembre, à Chiasso, par exemple, pour que le service s'effectuât promptement et régulièrement, il faudrait encore 6 fonctionnaires à l'expédition italienne des marchandises et 4 fonctionnaires au moins à la douane italienne.

Il est absolument nécessaire de porter remède sur tous les points que nous avons signalés, si l'on ne veut pas⁵ que le trafic se détourne de nouveau vers Marseille au préjudice de Gênes; et il ne faut pas se dissimuler que, ce trafic une fois perdu, Gênes ne pourrait le regagner que très difficilement et seulement au prix de sacrifices exceptionnels, qui seraient supportés en tout ou en majeure partie par l'Italie. L'Italie a donc d'excellentes raisons non seulement de vouer aux inconvénients dont il s'agit une attention toute particulière, mais aussi de prendre⁶ des mesures extraordinaires, afin d'améliorer promptement et suffisam-

3. Si les autorités italiennes n'interviennent pas énergiquement *ersetzt durch*: il est désirable que les autorités royales veuillent bien intervenir avec toute l'énergie.

4. L'administration italienne ... devra *ersetzt durch* il serait désirable que les administrations italiennes ... veuillent bien.

5. Il est absolument ..., si l'on ne veut pas *ersetzt durch* Le Conseil fédéral saurait gré au Gouvernement du Roi de vouloir bien vouer son attention aux inconvénients signalés afin qu'il soit porté remède sur tous les points indiqués afin de prévenir le danger.

6. L'Italie a donc ... mais aussi de prendre *ersetzt durch* Le Conseil fédéral se permet par l'intermédiaire de la Légation de soumettre cet état de choses au Gouvernement Royal dans la persuasion qu'il voudra non seulement y vouer une attention toute particulière, mais aussi prendre.

ment les conditions de douane et de transport et de préserver ainsi la route de Gênes du dommage qui la menace.

Comme la Suisse a un grand intérêt à cette route, nous vous prions de faire auprès du ministère italien des démarches dans le sens des développements qui précèdent et d'insister vivement pour qu'il soit remédié sans retard aux inconvénients dont on se plaint.⁷

7. Comme la Suisse ... on se plaint *in Piodas Redaktion*: Comme la Suisse a un grand intérêt à cette route, le Conseil fédéral charge le Ministre de Suisse près Sa Majesté le Roi de faire les démarches nécessaires dans le sens des développements qui précèdent. / Le Ministre de Suisse prend donc la liberté de soumettre ce qui précède à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de Sa Majesté et en attend confiant une réponse rassurante.